

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE



DIMANCHE 21 JANVIER 2024

Complexe La Faille - FLAVIN (12)

SOMMAIRE

- 1- Bienvenue
- 2- Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire
- 3- Adoption des résolutions
- 4- Clôture

1- Bienvenue

La séance est ouverte à 10 heures 15 par Madame Michelle VILLALONGUE, Secrétaire générale du Comité Occitanie de Gymnastique.

Madame Villalongue – Bienvenue à Flavin pour l'assemblée générale extraordinaire du Comité Occitanie de Gymnastique.

En préambule je veux remercier pour leur présence nos invités :

Monsieur Hervé COSTES, Maire de Flavin et Monsieur Serge GELY Adjoint au maire,
Monsieur Yves REGOUD, Président communauté de communes pays de Salar,
Madame Monique NATTES, Présidente du Comité Départemental de Gymnastique de l'Aveyron,
Madame Dominique MERIEUX, Secrétaire générale de Fédération Française de Gymnastique
représentant le président Monsieur BLATEAU qui nous rejoindra cette après-midi en AG ordinaire.

Également présents à nos côtés :

Monsieur MOREREAU notre commissaire aux comptes,
Notre partenaire GYMNOVA représenté par Madame Claire CARMONA et Monsieur Marc PENCHENAT,
Nous remercions les membres de la commission électorale régionale venus nous accueillir et veiller au bon fonctionnement des votes aujourd'hui : Monsieur Jean-Noël BOISSELEAU président de la commission assisté de Madame Andrée CONDAT et Monsieur Daniel CONDAT.

Nous remercions Bruno BALITRAND, Trésorier du Comité Occitanie et Président de l'ENVOL GYM FLAVIN et son équipe, ainsi que la ville de Flavin pour leur chaleureux accueil.

Les invités remercient l'Envol Gym Flavin "un petit club parmi les grands!".

Monsieur Antoine BARON, Président du Comité Occitanie de Gymnastique adresse ses meilleurs vœux 2024 pour cette année exceptionnelle sous la dynamique des Jeux Olympiques de Paris 2024 et celle de l'évolution de notre Fédération pour aller ensemble plus loin.

2 - Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire

Madame Villalongue – Mesdames, Messieurs, je déclare l'Assemblée Générale Extraordinaire ouverte.

Nous avons 47 clubs présents ou représentés sur 91, représentant 15 227 voix sur 20 643.

Le quorum est atteint.

Nous remercions les comités départementaux pour leur soutien et des clubs mobilisés aujourd'hui.

L'assemblée générale extraordinaire de ce jour vise à modifier les statuts et le règlement intérieur du Comité Occitanie de Gymnastique.

La parole est donnée à Antoine BARON, Président du Comité Occitanie de Gymnastique.

Monsieur Antoine BARON – A la suite de la promulgation de la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, la Fédération a dû suivre le mouvement ministériel et modifier le cadre de son organisation avant les prochaines élections. Ses statuts et son règlement intérieur ont été validés le 1er juillet 2023.

En tant qu'organe déconcentré de la Fédération, le Comité Occitanie doit suivre ces changements. Ainsi, le Comité Directeur régional du 19 décembre 2023 a soumis la proposition des nouveaux textes régionaux. Après avis du service juridique de la Fédération, ils ont été adressés aux clubs occitans en amont de cette assemblée.

Nous pouvons procéder au vote des résolutions.

3- Adoption des résolutions

Madame VILLALONGUE – le vote se fait à cartons levés pour les votes “contre” et les abstentions. Nous procédons à la lecture des résolutions :

Résolution N°1 :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du projet de modification des statuts, décide de les adopter ainsi modifiés et de les substituer à compter de ce jour à ceux actuellement en vigueur.

Les statuts ainsi adoptés entreront en vigueur après leur validation par le Bureau de la Fédération.

Résultat du vote : Voix totales : 20 643 – Voix exprimées : 15 227 – Nombre de clubs votants : 47/91
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 15 227 voix
La résolution n°1 est adoptée.

Résolution N°2 :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance du projet de modification du règlement intérieur, décide de l'adopter ainsi modifié et de le substituer à compter de ce jour à celui actuellement en vigueur.

Le règlement intérieur ainsi adopté entrera en vigueur après sa validation par le Bureau de la Fédération.

Résultat du vote : Voix totales : 20 643 – Voix exprimées : 15 227 – Nombre de clubs votants : 47/91
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 15 227 voix
La résolution n°2 est adoptée.

Résolution N°3 :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Résultat du vote : Voix totales : 20 643 – Voix exprimées : 15 227 – Nombre de clubs votants : 47/91
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 15 227 voix
La résolution n°3 est adoptée.

4- Clôture

Madame VILLALONGUE – Cette Assemblée Générale Extraordinaire est maintenant close.
Nous consacrons la fin de matinée au forum des dirigeants sur lequel nous échangerons sur les travaux de la commission licence régionale et partagerons un temps de réflexion sur les thèmes de la Licence et de l'Emploi.

Le vin d'honneur est offert par la Mairie de Flavin à 12h30.

Nous nous retrouvons à 14h30 pour l'Assemblée Générale Ordinaire. Merci à tous.

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 10h30.

Antoine BARON
Président

Handwritten signature of Antoine Baron in black ink, appearing as 'AZARON' with a large flourish underneath.

Michelle VILLALONGUE
Secrétaire générale

Handwritten signature of Michelle Villalongue in black ink, appearing as 'Villalongue' with a large flourish underneath.